



REGLEMENT INTERIEUR

Art. 1 : l'Association **Pays d'Paimpol à vélo** est domiciliée au 2 rue Bécot 22500 Paimpol.

Art. 2 : les cotisations pour l'exercice 2023 sont fixées comme suit :

Individuel : 10 €

Individuel petit budget : 5 €

Famille : 15 €

Famille petit budget : 10 €

Personne morale : 30 €

Adopté le 30 mars 2023

Le Président

